



PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CATÉGORIE « BE » DU PERMIS DE CONDUIRE

Définition

Conduire un ensemble articulé dont : le **Poids Total Autorisé en Charge (PTAC)** de la remorque est supérieur à 750 kg et inférieur ou égal à 3 500 kg **ET** la somme des PTAC de la voiture et de la remorque est supérieure à 4 250 kg.

Public et prérequis

- ✓ Public : toute personne titulaire du permis B
- ✓ Prérequis :
- ✓ Être âgé de 18 ans minimum

Être titulaire du permis B en cours de validité

L'examen du code de la route est à repasser si la dernière catégorie de permis date de plus de 5 ans.

Formation au permis : 26h (théorie et pratique)

Contenus de la formation

- Connaître les principales règles de compatibilité, d'attelage et de circulation propre à ce type d'ensemble de véhicules.
- Savoir s'intégrer dans la circulation en toute sécurité et sans gêne pour les autres usagers.
- Connaître les différentes signalisations spécifiques.
- Avoir des notions concernant l'aspect technique et mécanique de l'ensemble de véhicules et son entretien.
- Maîtriser l'ensemble de véhicules dans les manœuvres de MAV/MAR ainsi que dans tous les situations de circulation.

Compétence 1 : Maîtriser le maniement de l'ensemble et effectuer les vérifications courantes de sécurité dans un trafic faible ou nul

- ✓ La mécanique et le fonctionnement de l'ensemble de véhicules
- ✓ Les organes de commande
- ✓ Les vérifications de l'état de l'ensemble des véhicules
- ✓ La conduite et les manœuvres avec l'ensemble de véhicules
- ✓ L'attelage et le dételage de l'ensemble de véhicules

Compétence 2 : Appréhender la route en fonction du gabarit de l'ensemble et circuler dans des conditions normales

- ✓ La signalisation spécifique à l'ensemble de véhicules
- ✓ Les règles de placement
- ✓ La compréhension des risques

Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- ✓ La compréhension de la nécessité de partager la route avec d'autres usagers
- ✓ L'adaptation de la vitesse
- ✓ La conduite dans des conditions atmosphériques dégradées

Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- ✓ L'anticipation et l'analyse autonome des situations de conduite
- ✓ Le comportement en cas de panne ou d'accident
- ✓ Les impacts écologiques liés à la conduite

Méthodes pédagogiques utilisées

Alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques de conduite.

EURL AUTO-ÉCOLE MUNIER

<https://www.auto-ecole-munier.com>

6 Rue Anne Liégeois - 88130 CHARMES - Tél : 03 29 38 13 58 - email : munieranne@orange.fr

SIRET : 48780482500015 – Agrément n° E0208803560 – N° d'Activité : 44880151888

42 Rue Chanzy – 88500 MIRECOURT - Tél : 03 29 37 13 72 - email : aemuniertriboulot@orange.fr

SIRET : 48780482500031 - Agrément n° E1708800070

EURL 20 000 € - APE : 8553Z - TVA Intra : FR487804825